

CATALOGUE FORMATIONS



FÉDÉRATION DES MAISONS
D'ACCUEIL ET DES SERVICES
D'AIDE AUX SANS-ABRI

2024

PRÉVENTION
ET SÉCURITÉ



RECUEIL DE
DONNÉES
STATISTIQUES



VIOLENCES
CONJUGALES ET
INTRAFAMILIALES



AMA'TINÉES



QUESTIONS
PATRONALES



SANTÉ
MENTALE

ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL & ASSUÉTUDES



SECTEUR SANS-ABRI
ET PERSONNES MAL
LOGÉES

AVEC LE
SOUTIEN DE



La Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri (AMA)

fédère plus de 100 services à Bruxelles et en Wallonie assurant l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement d'adultes et de familles en difficultés psychosociales.

Plusieurs niveaux d'actions coexistent au sein de notre secteur :

- Les services d'aide aux sans-abri, qui travaillent essentiellement avec les personnes vivant en rue (services d'accueil de jour, travailleur·euse·s de rue...);
- Les abris et asiles de nuit qui accueillent de façon inconditionnelle les personnes uniquement pour une ou plusieurs nuits ;
- Les maisons d'accueil (et de vie communautaire), qui proposent quant à elles un hébergement et un accompagnement pour une durée relativement longue ;
- Enfin, les services d'habitat accompagné, qui visent l'accompagnement des personnes dans leur domicile, à leur demande.

Outre la distinction fondée sur le type de service et la durée de l'hébergement, chaque structure se distingue également par le public accueilli : des hommes, des femmes, accompagnées ou non d'enfants, des familles ou des femmes victimes de violences familiales.

En tant que fédération, nous avons pour missions de soutenir, rassembler et former nos membres, de leur permettre de se rencontrer, de mettre en commun leurs expériences mais aussi de coordonner des pratiques afin d'améliorer la qualité du travail et des services proposés aux personnes accompagnées. La formation et l'information sont une partie fondamentale des services que nous réalisons.

POURQUOI CHOISIR LES FORMATIONS DE L'AMA ?

Les échanges réguliers avec les membres de l'AMA mettent continuellement en lumière les difficultés rencontrées par les professionnel·le·s de terrain dans la réalisation de leurs missions. Les changements rapides et continuels aussi bien des publics accueillis que des problématiques rencontrées (souvent lourdes, cumulées et intriquées) sont régulièrement mis en évidence. Face à la complexité des situations vécues par les personnes en difficultés, les travailleur·euse·s ont dû adapter leurs pratiques professionnelles, innover, créer des projets. Cependant, nombre d'entre eux sont en demande de soutien, de réflexion et de formation par rapport à ces évolutions.

L'AMA propose à ses affiliés et aux services du secteur "sans abri" différents types de formations.

L'offre que nous proposons s'inscrit dans une offre beaucoup plus élargie de formations qui sont proposées par différents acteurs : Form'action (formapef), FEDEPRO, les organismes de formations... La plus-value de nos formations est qu'elles répondent à une **nécessité de «se retrouver » entre professionnel·le·s du secteur**, afin de pouvoir échanger sur des pratiques spécifiques de l'aide et de l'accompagnement de personnes sans abri et mal logées.

NOS METHODES

L'évaluation continue des besoins en formation nous permet de révéler les besoins spécifiques des travailleur·euse·s et des services tant en Wallonie qu'à Bruxelles, afin d'organiser des formations au plus proche des réalités de terrain.

Pour cela, nous proposons plusieurs types de formations : des formations de type « classique », des interventions, des sensibilisations, des AMA'tinées et des actualisations des connaissances.

Quelles sont les différences entre interventions, formations, sensibilisations, actualisations et AMA'tinées ?

Par **FORMATIONS**, nous entendons « *Action de donner à un groupe les connaissances et les savoirs nécessaires à l'exercice d'une activité* ». La formation s'inscrit dans une *démarche verticale* de partage de savoirs : elle est donnée par un·e (ou plusieurs) formateur·rice(s) qui transmet aux participant·e·s des informations, outils, savoirs et connaissances afin de développer leurs habilités, leurs compétences et leurs postures professionnelles.

Par **INTERVISIONS**, nous entendons une « *Démarche permettant, au sein d'un groupe, la mise au travail de situations qui posent question aux professionnel·le·s, et cela pour permettre d'interroger, approfondir et améliorer leur pratique professionnelle et de construire collectivement des repères pour l'action* ». L'intervision s'inscrit dans une *démarche horizontale* de co-construction entre les participant·e·s et le·la superviseur·euse. C'est un *processus* de partage et d'amélioration des pratiques. Le cycle permet de donner un cadre de travail dans un climat de confiance et dure généralement six demi-journées.

L'**objectif** des formations et des interventions est d'améliorer les pratiques et l'accompagnement des personnes rencontrées par les services. C'est uniquement la méthode qui diffère. En effet, nous désirons proposer différentes méthodologies au niveau des apprentissages, afin de répondre au besoin de chacun, la formation servant ainsi de base théorique et conceptuelle aux échanges ayant lieu dans les interventions, et inversement. Cependant, il relève du choix de chacun·e de participer soit aux formations, soit aux interventions, soit aux deux en fonction de ses besoins.

Les **SENSIBILISATIONS** sont des séances d'informations afin de transmettre des connaissances de base sur des thématiques spécifiques liées au secteur sans abri et de déconstruire certaines croyances ou préjugés. Elles sont principalement destinées au personnel n'ayant pas de formation psycho-sociale.







Les **ACTUALISATIONS** sont des séances d'informations, de remises à niveau et de mises en pratique. Elles sont proposées par l'AMA à ses services affiliés sur des thématiques propres au secteur.






Enfin, les **AMA'TINÉES** sont des matinées de réflexions entre professionnel·le·s sur des thématiques en lien avec les enjeux et l'actualité du secteur sans abri. Le but est de permettre aux travailleur·euse·s du secteur d'échanger sur leurs pratiques.






COMMENT S'INSCRIRE ?





En remplissant le formulaire en ligne sur www.amaenquete.be ou notre site www.ama.be/formation-2024/.

Vous trouverez les conditions de participation à la page 41 du catalogue. Pour plus d'infos, contactez formations@ama.be ou le 0470/72.70.75

THEMES	FORMES	TITRE	FORMATEUR·ICE	PARTICIPANT·E·S	LIEU	DATES ET HORAIRES	PRIX
Nos AMA'tinées	 AMA'TINÉES	« Exprime tes émotions, enfin ! » (p.8)	AMA	Secteur sans abri	Bruxelles	½ journée 31/01 de 9h30 à 12h30	10€ (membres) 15€ (non-membres)
	 AMA'TINÉES	« Les seuils d'accès aux services, projets pédagogiques ou barrières à l'entrée ? » (p.8)	AMA	Secteur sans abri	Namur	½ journée 09/04 de 09h30 à 12h30	10€ (membres) 15€ (non-membres)
	 AMA'TINÉES	« La violence dans les services, inévitable ? » (p.9)	AMA et Bico	Secteur sans abri	Bruxelles	½ journée 17/09 de 09h30 à 12h30	10€ (membres) 15€ (non-membres)
	 AMA'TINÉES	« Trouble dans le genre et dans le secteur sans abri ? » (p.9)	AMA	Secteur sans abri	Namur	½ journée 14/11 de 09h30 à 12h30	10€ (membres) 15€ (non-membres)
Accompagnement social	 FORMATION	Accompagner des personnes sans abris en collectivité : Soutenir la capacité des personnes à prendre soin d'elles (p.11)	Repères asbl	Secteur sans abri	Namur	4 j. + 6 ½ j. : 01/02, 16/02, 14/03, 28/03 de 09h30 à 16h30 & 18/04, 16/05, 20/06, 19/09, 17/10, 21/11 de 09h30 à 12h30	180€ (membres) 250€ (non-membres)
	 FORMATION	Accompagner des personnes souffrant d'assuétudes (p.13)	Transit asbl	Secteur sans abri	Bruxelles	2 jours 08/02 et 15/02 de 9h30 à 16h30	120€ (membres) 180€ (non-membres)

THEMES	FORMES	TITRE	FORMATEUR·ICE	PARTICIPANT·E·S	LIEU	DATES ET HORAIRES	PRIX
Accompagnement social	 FORMATION	Gestion de l'agressivité : faire face à des usagers (potentiellement) violents (p.15)	Praxis	Secteur sans abri	Namur	3 jours de 9h30 à 16h30 : 23/09, 24/09 et 05/11	180 € (membres) 250 € (non-membres)
	 INTERVISION	Gestion de l'agressivité : faire face à des usagers (potentiellement) violents (p.17)	Praxis	Secteur sans abri	Namur	6 ½ journées de 9h30 à 12h30 : 28/11, 19/12, 16/01/25, 13/02/25, 13/03/25 et 17/04/25	220€ (membres) 295€ (non-membres)
	Deux modules (approfondissement et sensibilisation) sur l'accompagnement des personnes LGBTQIA+ (p.19)		Prisme & Synergie	Secteur sans abri	Région wallone	7 journées + 4 ½ journées	Gratuit
Santé mentale	 FORMATION	L'accompagnement des personnes en souffrance psychique en tant qu'intervenant·e social·e (p.21)	Mauro Carnevale	Secteur sans abri	Namur	3 jours de 9h30 à 16h30 : 11/03, 18/03 et 25/03	180€ (membres) 250€ (non-membres)
	 FORMATION	L'accompagnement des personnes en souffrance psychique en tant qu'intervenant·e social·e (p.23)	SPAD Interligne	Secteur sans abri	Bruxelles	2 journées de 9h30 à 16h30 : 29/01 et 30/01	120€ (membres) 180€ (non-membres)
	 INTERVISION	L'accompagnement des personnes en souffrance psychique en tant qu'intervenant·e social·e (p.25)	SPAD Interligne	Secteur sans abri	Bruxelles	6 ½ journées de 14h à 16h : 11/04, 25/04, 23/05, 27/06, 12/09, 26/09	220€ (membres) 295€ (non-membres)

THEMES	FORMES	TITRE	FORMATEUR·ICE	PARTICIPANT·E·S	LIEU	DATES ET HORAIRES	PRIX
Recueil de données statistiques	 ACTUALISATION	AMA'stat (p.27)	AMA	Membres AMA COCOF	Bruxelles	½ journée 14/02 de 14h à 17h	Gratuit
	 ACTUALISATION	Recueil de données post-hébergement (p.28)	AMA	Membres AMA (COCOM et RW)	Namur	½ journée : 19/02 De 09h30 à 12h30	Gratuit
Questions patronales	 INTERVISION	Accompagner et encadrer une équipe (p.30)	Claire Bernis pour le CERIAS	Directions et coordinations secteur sans abri	Bruxelles	6 ½ journées : 10/09, 08/10, 12/11, 17/12, 07/01/25, 04/02/25 de 09h30 à 12h30	220€ (membres) 295€ (non-membres)
	 ACTUALISATION	Actualisation de la réglementation Sectorielle COCOM (p.31)	AMA	Membres AMA (COCOM)	Bruxelles	½ journée 15/10 De 09h30 à 12h30	Gratuit
Prévention et gestion des risques	 FORMATION	Prévention et gestion des incendies (p.33)	Ecole du feu de Namur	Secteur sans abri	Namur	1 jour : 06/06 de 09h à 16h	185 € (membres) 220 € (non-membres)

THEMES	FORMES	TITRE	FORMATEUR-ICE	PARTICIPANT-E-S	LIEU	DATES ET HORAIRES	PRIX
Secteur sans abri et personnes mal logées	 FORMATION	Pouvoir situer mon travail dans un secteur (p.36)	AMA	Nouvelles-aux travailleur-euse-s secteur sans abri	Namur	1 jour : 18/06 de 09h30 à 16h30	35€ (membres) 50€ (non-membres)
	 FORMATION	Pouvoir situer mon travail dans un secteur (p.36)	AMA	Nouvelles-aux travailleur-euse-s secteur sans abri	Bruxelles	1 jour : 12/12 de 09h30 à 16h30	35€ (membres) 50€ (non-membres)
Violences conjugales et intrafamiliales	 FORMATION	Introduction aux violences conjugales et intrafamiliales (p.38)	Les Pôles de Ressources wallons	Secteur sans abri	Namur	3 jours : 20/03, 26/03 et 04/04 de 9h30 à 16h30	180€ (membres) 250€ (non-membres)
	 FORMATION	Accompagnement des victimes de violences conjugales et intrafamiliales (p.39)	Les Pôles de Ressources wallons	Avoir suivi le module d'introduction	Namur	3 jours : 04/09, 11/09 et 18/09 de 9h30 à 16h30	180€ (membres) 250€ (non-membres)
	Différents modules de formations (introduction, approfondissement, sensibilisation) sont proposés à Bruxelles pour l'ensemble du secteur (p.40)		Les Pôles de Ressources représentés par le CPVCF	Secteur <u>bruxellois</u> de l'aide aux sans-abris	Bruxelles	Plusieurs dates tout au long de l'année	Gratuit



AMA'TINÉES

Qu'est-ce qu'une AMA'tinée ?

Les AMA'tinée sont des matinées de réflexions entre professionnel·les sur des thématiques en lien avec les enjeux et l'actualité de secteur sans abri. Le but est de permettre aux travailleur·ses du secteur d'échanger sur leurs pratiques.

Qui intervient ?

Des intervenant·e·s issus du secteur sans abri et/ou de secteurs connexes seront invité·e·s à enrichir les échanges lors de chaque matinée.

Comment s'inscrire ?

Sur le site www.ama.be/formation-2024/.

Le prix est de 10€ pour les membres de l'AMA et 15€ pour les non-membres.

Vous recevrez les informations concernant le paiement (numéro compte de l'AMA et communication structurée) lors de votre procédure d'inscription.

Exprime tes émotions enfin !

Le mercredi 31 janvier 2024 de 09h30 à 12h30 à Bruxelles dans la salle « À tout » de la Maison de Quartier Malibrans (10 rue de la Digue 1050 Ixelles)

Travailler autour des émotions et de leur charge est un élément essentiel pour les professionnel·le·s, souvent confronté·e·s à des vécus très lourds. Cependant, exprimer ses émotions ne peut être une injonction, alors les services ne cessent d'inventer et de se former à de nombreux outils et méthodes pour développer l'expression des personnes avec lesquelles ils travaillent. Quelle place intégrer pour la parole et les ressentis de chacun·e dans des services collectifs ? Comment utiliser les émotions comme matière de travail social ? (Report de 2023)

Les seuils d'accès aux services, projets pédagogiques ou barrières à l'entrée ?

Le mardi 09 avril 2024 de 09h30 à 12h30 à Namur (salle à confirmer ultérieurement)

Chaque service fixe dans son fonctionnement les limites de son accueil au quotidien, que cela soit par des éléments règlementaires (type de public accueilli) ou des projets spécifiques (expertise sur une problématique en particulier par exemple). De l'autre côté du spectre, certains se spécialisent dans un accueil dit « bas-seuil », en essayant d'éviter un maximum de faire paraître des conditions à l'accompagnement (âge, genre, âge et genre des enfants, assuétudes, situations irrégulières etc...). Si les différentes approches et singularités des services font la diversité et la pertinence du secteur, il semble tout de même intéressant de se questionner sur le **pourquoi de certaines barrières à l'entrée**.

La violence dans les services, inévitable ?

Le mardi 17 septembre de 09h30 à 12h30 à Bruxelles dans la salle « À tout » de la Maison de Quartier Malibran (10 rue de la Digue 1050 Ixelles)

Plusieurs services sont régulièrement confrontés à des faits de violences en leur sein, que cela soit entre personnes accueillies, envers le personnel mais aussi de la violence institutionnelle souvent qui est un terreau propice aux débordements. Par ailleurs, certains publics avec des problématiques d'assuétudes ou de santé mentale peuvent décompenser et avoir des comportements difficiles à gérer. Comment agir pour créer un climat sécurisant pour chacun-e ? Comment prendre acte des situations violentes et agir en conséquence sans nier le stress que cela peut causer sur les équipes ? Nous en discuterons ensemble !

Trouble dans le genre et dans le secteur sans abri ?

Le jeudi 21 novembre de 09h30 à 12h30 à Namur (salle à confirmer ultérieurement)

De plus en plus, certains services se spécialisent dans l'accueil de publics LGBTIQIA+, qu'on sait plus fragilisés et précaires notamment du fait de ruptures intra-familiales. En parallèle, les services d'hébergement comme les maisons d'accueil fonctionnent encore en grande partie autour de la dimension homme / femme, et cela tend à questionner le secteur autour des questions de genre. Comment aborder ces sujets ? Comment faire bouger les lignes pour être le plus inclusif pour toutes et tous ?

Accompagnement social

Les difficultés liées au sans-abrisme nécessitent une réflexion constante sur les pratiques et la posture professionnelle de la part des travailleur·se·s sociaux·ales. Au sein des services d'aide aux sans-abris, qui proposent un accompagnement social dit « généraliste », les travailleur·ses peuvent ne pas se sentir assez outillé·e·s, voir impuissant·e·s face à la complexité des situations rencontrées.

Au cours de ces formations, l'AMA organise des moments d'échanges entre les travailleur·euse·s sur leurs pratiques et met en lumière leur travail de terrain, afin d'améliorer l'accompagnement des personnes sans abri et de développer « la capacité d'agir » de toutes et de tous.



L'accompagnement de personnes en décrochage social, en errance, en situation de crise, invite à travailler au carrefour de multiples réalités, imbriquées de manière complexe. L'accompagnement quotidien de personnes en grande précarité dans des lieux de vie confronte souvent les travailleur·euse·s aux difficultés du vivre ensemble mais, également, aux questions de la négligence de soi et des autres. Dans ces contextes de réalités de vies complexes, certain·e·s s'interrogent quant à la pertinence de s'appuyer sur des pratiques communautaires et/ou collective au sein de lieux de vie. L'approche globale proposée envisage d'**interroger de manière multifactorielle l'ensemble des ressources qui contribuent à la qualité de vie des personnes et des communautés.**

Objectifs de cette formation & intervision

4 journées de formation, afin de :

- Mieux cerner l'approche globale des différents facteurs qui influencent la capacité de la personne à « prendre soin de soi » ;
- Repérer des éléments susceptibles d'influencer favorablement la mobilisation des ressources des personnes
- Acquérir des repères méthodologiques pour élaborer, accompagner et évaluer des projets individuels, collectifs ou communautaires, et les intégrer dans ses pratiques

6 ateliers mensuels afin de permettre aux participant·e·s :

- Mettre en pratique les acquis de la formation, notamment les concepts de la promotion de la santé et des pratiques communautaires, de mobilisation et de participation des publics ;
- Réfléchir à partir des questionnements émanant de leurs pratiques professionnelles ;
- Echanger à propos de l'évolution de leurs pratiques au sein de leurs institutions respectives ;
- Réfléchir à la manière de transmettre et partager les logiques appréhendées en formation avec mes collègues et dans mon institution
- Acquérir par la pratique en groupe, une expérience d'échange et de recherche commune de pistes d'actions
- Consolider les liens avec d'autres acteur·trice·s de terrain

Quand ?

4 journées + 6 ½ journées :
01/02, 16/02, 14/03, 28/03 de
09h30 à 16h30

& 18/04, 16/05, 20/06, 19/09,
17/10, 21/11 de 09h30 à 12h30

Pour les bienfaits de la dynamique de groupe et l'évolution de chaque participant·e, la participation à l'ensemble de la formation est demandée.

Où ?

À Namur (salle à confirmer ultérieurement)

Participant·e·s

Travailleur·euse·s du secteur sans abri

Intervenant·e·s

Deux formateur·rice·s de l'asbl Repères

Méthodes

Les formateur·trice·s proposent aux participant·e·s un travail réflexif à propos de leurs pratiques professionnelles, les invitant à se mettre au travail et à s'impliquer activement dans la dynamique de la formation.

La formation est un processus expérientiel qui se base sur la dynamique du groupe et s'élabore au travers de travaux en sous-groupes, de jeux de rôle et de mises en situation fictives, ou de situations professionnelles amenées par les participant·e·s. A partir des réflexions et des discussions, les points d'appui théoriques sont élaborés en commun.

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire disponible sur notre site www.amaenquete.be ou sur notre site www.ama.be/formation-2024/. Le prix est de **180€** par participant·e pour les **membres** de l'AMA et **250€** pour les **non-membres**. *Le tarif du module entier est réduit par rapport aux autres formations de l'AMA car l'asbl Repères est subsidiée par la COCOF pour donner des formations aux professionnel·le·s des secteurs social-santé.*

Vous recevrez les informations concernant le paiement (numéro de compte de l'AMA et communication structurée) lors de votre procédure d'inscription.

Attention, inscription de maximum trois participant·e·s par institution



La question des assuétudes telles que les drogues, l'alcool ou autres addictions est très liée au secteur de l'aide aux personnes sans abri. En effet, une partie du public des services additionne les facteurs de vulnérabilité et de précarité, et la consommation est essentielle à prendre en compte pour comprendre et accompagner au mieux. Ainsi cette formation a pour objectif de donner les clés pour mieux appréhender les addictions, les effets des produits, la dangerosité mais aussi les pratiques de réductions des risques et d'accompagnement à mettre place.

Déroulé

- Présentation de l'asbl Transit et principes d'intervention
- Éclaircissement du concept de drogues
- Les produits, leurs effets et la notion de dépendance
- Dangerosité, overdoses, modes de consommation et outils de réduction des risques
- Stratégie d'intervention set & setting
- Ramassage de seringues et piqûres accidentelles

Objectifs

- Améliorer les connaissances et les interactions avec les usagers
- Développer les outils et compétences pour faire face aux situations vécues sur le terrain
- Développer et promouvoir les pratiques intersectorielles par une meilleure connaissance du réseau (services et travailleur·euse·s)

Méthode

En complément d'une **approche théorique des différents concepts relatifs à la thématique des assuétudes**, la formation se veut **participative** et la plus adaptée au public. Pour se faire, la formation amène les participant·e·s à discuter de leurs représentations mais également de leur vécu quant à l'approche des assuétudes et l'accompagnement de personne ayant une dépendance. De plus, cette formation propose des **activités ludiques et interactives** autour de la question des drogues, afin d'en faciliter la compréhension et la mise en pratique dans leur travail.

Quand ?

2 journées 9h30-16h30 : les
jeudis 08/02 et 15/02

Pour les bienfaits de la
dynamique de groupe, la
participation à l'ensemble du
cycle est demandée

Où ?

Dans la salle « À tout » de la
maison de quartier Malibran
(10 rue de la Digue, 1050
Ixelles)

Formateur·rice

Un duo de travailleur·euse·s de l'asbl Transit, centre d'accueil non médicalisé pour personnes majeures et dépendantes aux drogues créé en 1995. L'ASBL offre une diversité de services tant dans le cadre de la première ligne mais également dans le domaine de la recherche et du développement, afin d'être à la pointe des tendances et des besoins en ce qui concerne les usages de drogue.

Les formateur·ice·s ayant une pratique de terrain active ou passée, la thématique abordée est nourrie des expériences et de cas concrets. La thématique des assuétudes étant, par essence, en constante évolution, ils maintiennent leur connaissance à jour quant aux dernières tendances, notamment à travers une revue de la littérature ou leur pratique de terrain.

Participant·e·s

Travailleur·euse·s dans le secteur sans abri qui accompagnent des personnes souffrant d'assuétudes ou souhaiteraient se former sur le sujet.

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire disponible sur notre site www.amaenquete.be ou sur notre site www.ama.be/formation-2024/. Le prix est de **120€** par participant·e pour les **membres** de l'AMA et **180€** pour les **non-membres**. Vous recevrez les informations concernant le paiement (numéro de compte de l'AMA et communication structurée) lors de votre procédure d'inscription.

Attention, inscription de maximum trois participant·e·s par institution

Lorsque l'on fait un métier d'aide ou de service aux personnes, on ne s'attend pas forcément à recevoir de l'arrogance, de l'agressivité, voire de la violence de la part de l'utilisateur.

Or, cette situation est plus fréquente qu'on ne le croit. Le personnel du secteur l'aide psycho – médico – sociale (incluant le personnel administratif de l'accueil, du secrétariat etc...) peut subir **différentes formes de violences**.

Chacune de celle-ci laisse **des traces, des impacts** chez le·a travailleur·euse et provoque également **une onde de choc** sur l'ensemble de l'équipe et de l'organisation. Il est utile au travailleur·euse, à l'équipe et à l'organisation de prendre conscience des **facteurs de risque** afin de développer des **conditions de travail sécurisantes** et des **attitudes post-incident** réparatrices.

Dans une perspective de prévention, il est important non seulement de bien connaître **les phases de développement** d'un incident de violence, les moyens de **désamorcer un incident de violence** mais aussi d'identifier ses propres limites, ses seuils personnels de tolérance ainsi que de développer des capacités d'**affirmation positive de soi et de prendre soin de soi**.

Il est aussi important que **l'organisation se prépare à gérer ce type d'incidents**. Pour cela des actions préventives ainsi que des actions pendant l'incident et après celui-ci (post-incident) sont indispensables.

Objectifs

- Mieux distinguer la violence d'autres comportements problématiques comme la colère, le conflit, l'agressivité ;
- Mieux identifier les processus de violences auxquels les participant·e·s sont exposé·e·s dans leur milieu de travail ;
- Mesurer les impacts sur eux-mêmes, sur leur équipe de travail, sur l'organisation, sur les autres usagers ;
- Se renforcer dans sa capacité d'intervenir / se resolidariser au sein de l'équipe / poser ses limites personnelles et organisationnelles ;
- Prendre soin de soi, de ses collègues, des usagers...

Contenu

- Interroger mes représentations de la violence et leurs incidences sur mon travail quotidien ;
- Partager nos boîtes à outils, nos expériences positives ou négatives en la matière ;
- Exposer des situations problématiques ;
- S'approprier une hypothèse systémique et ces incidences ;

Quand ?

3 journées de 9h30 à 16h30 : 23/09, 24/09 et 05/11 2024

Où ?

À Namur (salle à confirmer ultérieurement)

- Examiner les 4 phases d'un incident critique et développer des attitudes adéquates ;
- Revisiter les ressources légales et leur mise en œuvre dans mon organisation de travail

Méthode

Elle se base sur un travail en groupe d'une douzaine de personnes. L'ambition est de travailler dans la bienveillance et le respect. Nous sommes là pour prendre soin de nous.

Formateur

Vincent Libert, chargé de mission et ancien directeur-fondateur de [Praxis](#), de formation assistant social et formateur sur les thématiques des violences conjugales, institutionnelles etc...

Participant·e·s

Travailleur·euse·s dans le secteur sans abri.

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire disponible sur notre site www.amaenquete.be ou sur notre site www.ama.be/formation-2024/. Le prix est de **180 €** par participant·e pour les **membres** de l'AMA et **250 €** pour les **non-membres**. Vous recevrez les informations concernant le paiement (numéro de compte de l'AMA et communication structurée) lors de votre procédure d'inscription.

Attention, inscription de maximum trois participant·e·s par institution

Lorsque l'on fait un métier d'aide ou de service aux personnes, on ne s'attend pas forcément à recevoir de l'arrogance, de l'agressivité, voire de la violence de la part de l'utilisateur.

Or, cette situation est plus fréquente qu'on ne le croit. Le personnel du secteur l'aide psycho – médico – sociale (incluant le personnel administratif de l'accueil, du secrétariat etc...) peut subir **différentes formes de violences**.

Chacune de celle-ci laisse **des traces, des impacts** chez le· travailleur·euse et provoque également **une onde de choc** sur l'ensemble de l'équipe et de l'organisation. Il est utile au travailleur·euse, à l'équipe et à l'organisation de prendre conscience des **facteurs de risque** afin de développer des **conditions de travail sécurisantes** et des **attitudes post-incident** réparatrices.

Dans une perspective de prévention, il est important non seulement de bien connaître **les phases de développement** d'un incident de violence, les moyens de **désamorcer un incident de violence** mais aussi d'identifier ses propres limites, ses seuils personnels de tolérance ainsi que de développer des capacités d'**affirmation positive de soi et de prendre soin de soi**.

Il est aussi important que **l'organisation se prépare à gérer ce type d'incidents**. Pour cela des actions préventives ainsi que des actions pendant l'incident et après celui-ci (post-incident) sont indispensables.

Suite à la formation de 3 jours (voir page précédente), vous pouvez participer à un temps d'intervision dont les objectifs sont les suivants :

Objectifs

L'intervision devrait permettre à chacun·e des participant·e-s d'élucider ce qui lui pose problème dans les situations de violence, les impacts de celle-ci sur lui/elle en tant que professionnel·le, sur son équipe, sur l'organisation, sur les autres usagers.

Quelles sont les manières de ne pas entrer en escalade ? Comment assurer ma sécurité ? Quels recours possibles au cadre institutionnel, légal ?

Contenu

Alternance de temps de partage, d'échanges, sur des situations amenées par les participant·e-s avec des temps de retour sur des concepts examinés lors de la formation, et des temps de retour sur soi (« nous sommes notre premier outil de travail »).

Quand ?

6 ½ journées de 9h30 à 12h30 : 28/11, 19/12, 16/01/25, 13/02/25, 13/03/25 et 17/04/25

Où ?

À Namur (salle à confirmer ultérieurement)

Méthode

Travail en groupe d'une dizaine de personnes (ayant de préférence suivi la formation de 3 jours) sur des situations apportées par les participant·e·s. Partage d'expériences, de vécus, mises en situation...

Superviseur

Vincent Libert, chargé de mission et ancien directeur-fondateur de [Praxis](#), de formation assistant social et formateur sur les thématiques des violences conjugales, institutionnelles etc...

Participant·e·s

Travailleur·euse·s dans le secteur sans abri.

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire disponible sur notre site www.amaenquete.be ou sur notre site www.ama.be/formation-2024/. Le prix est de **220 €** par participant·e pour les **membres** de l'AMA et **295 €** pour les **non-membres**. Vous recevrez les informations concernant le paiement (numéro de compte de l'AMA et communication structurée) lors de votre procédure d'inscription.

Attention, inscription de maximum trois participant·e·s par institution

Comment proposer un accompagnement adéquat pour le public LGBTQIA+ lorsqu'on n'est pas un dispositif créé pour ce public ?

Aujourd'hui en Wallonie, il n'existe que quelques places d'accueil spécifiques pour le public LGBTQIA+ rejeté par leur famille. Toutefois, les dispositifs d'accueil agréés tels que **les maisons d'accueil, les maisons de vie communautaire et les abris de nuit** hébergent également des personnes qui peuvent rencontrer des difficultés à vivre leur orientation sexuelle, leur identité et/ou leur expression de genre. Leur intégration dans ces hébergements peut, parfois, poser des difficultés et leur accompagnement spécifique n'est pas toujours évident pour le personnel.

Pour répondre à ce besoin de formation sur l'appréhension des besoins et des attentes des personnes LGBTQIA+, et l'optimisation de leur accompagnement et de leur inclusion, la région wallonne a attribué des financements pour organiser **des formations à l'ensemble des travailleur·euse·s du secteur sans abri**.

Organisées en collaboration avec ARCA asbl, ces formations se dérouleront à partir du **deuxième trimestre 2024** et plusieurs modules seront organisés, totalement **gratuits** pour les travailleur·euse·s des services d'hébergement (maisons d'accueil, maisons de vie communautaire et abris de nuit) de Wallonie.

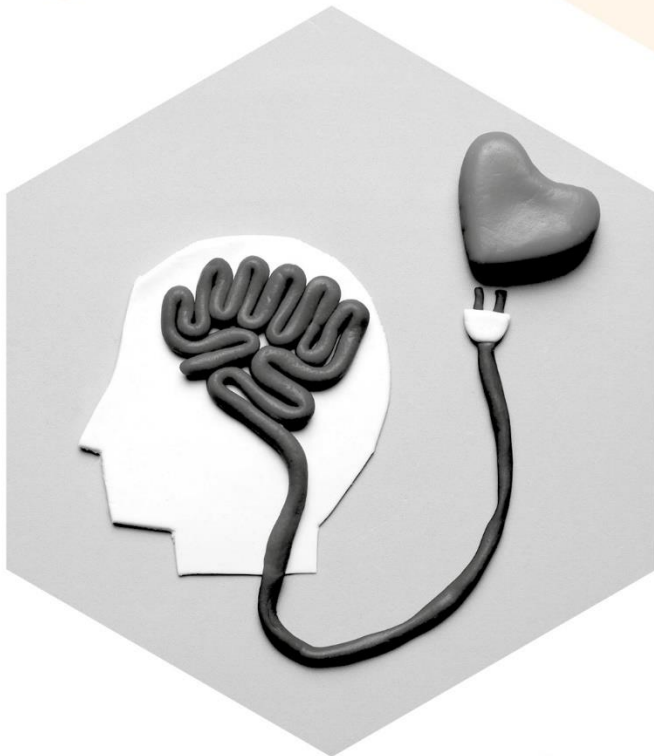
Thématiques de formations prévues :

- **Sensibilisation sur les identités de genre, orientations sexuelles et vulnérabilités psychosociales spécifiques des personnes LGBTQIA+** (1j) accessible pour tou·te·s les travailleur·euse·s ;
- **Intervision à l'accompagnement des personnes LGBTQIA+** (2x 1/2j) pour aller plus loin après la journée de sensibilisation.

Toutes les informations détaillées suivront très prochainement sur notre site www.ama.be/

Santé mentale

L'accueil et l'accompagnement des personnes en grande précarité amènent souvent les travailleur·euse·s à être confronté·e·s à la souffrance psychique des usager·ère·s et à devoir y répondre. Certains troubles psychiques amènent à l'exclusion sociale et engendrent de nombreuses difficultés, telles que trouver ou garder un logement ou un travail, établir un réseau de relations sociales. Ces formations n'entendent pas transformer les professionnel·le·s du secteur en psychiatres mais plutôt proposer des espaces pour déposer des vécus, prendre du recul, s'outiller et déceler les ressources à mobiliser pour travailler au mieux avec les personnes...





COMMENT AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE ET EN PRÉCARITÉ ? (RW)

Depuis plusieurs années la question de la santé mentale ne cesse d'être mise en avant comme étant une des grandes difficultés du secteur de l'aide aux personnes sans abri et sans chez soi. Les contextes sociaux et de crise, ainsi que les réformes du secteur de la santé mentale ont aggravé les problématiques des personnes et ont saturé les réseaux de soutien. Aujourd'hui l'ensemble des services sont touchés par des personnes souffrant de troubles psychiques et psychiatriques, avec un sentiment profond d'impuissance. Cette formation a donc pour objectif d'identifier des notions de base autour de la santé mentale et d'outiller les équipes sociales dans leur quotidien.

Déroulé

- Définition de santé mentale et des grands troubles (classification)
- Syndrome d'auto-exclusion et modèle explicatif de la maladie mentale *bio-psycho-social* en perspective avec le modèle *vulnérabilité-stress*
- Modèle du rétablissement/changement
- Cartographie du réseau santé mentale et partenariats
- Tout au long de la formation les partages d'expériences et questions seront un moteur essentiel

Quand ?

3 journées de 9h30 à 16h30 :
11/03, 18/03 et 25/03

Pour les bienfaits de la formation, l'engagement à participer aux 3 journées est demandé.

Où ?

À Namur (salle à confirmer ultérieurement)

Objectifs

- L'objectif général est de contribuer à une meilleure prise en charge du public en précarité et en souffrance psychique. Ce faisant, le·a professionnel·le pourra aborder des situations ayant une dimension psychiatrique, se poser et y réfléchir
- D'une façon plus précise, les participant·e·s seront amenés à poser un regard sur les symptômes les plus courants des différentes maladies mentales, ils pourront faire le lien entre les symptômes décrits et les difficultés rencontrées dans leur travail

Intervenant

Mauro Carnevale, psychologue clinicien, thérapeute et formateur ayant travaillé en tant qu'éducateur en maison d'accueil pour homme et ayant pratiqué comme psychologue au Siajef (service de santé mentale axé sur un travail dans le milieu de vie et traversé par la psychiatrie démocratique).

Méthodes

Alternance de moments théoriques, actifs et d'échanges entre participant·e·s. La formation se base sur la pédagogie active. Les participant·e·s seront actifs et les situations amenées par le groupe seront privilégiées.

Participant·e·s

Travailleur·euse·s dans le secteur sans abri qui accompagnent des personnes ayant des troubles de santé mentale.

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire disponible sur notre site www.amaenquete.be ou sur notre site www.ama.be/formation-2024/. Le prix est de **180 €** par participant·e pour les **membres** de l'AMA et **250 €** pour les **non-membres**. Vous recevrez les informations concernant le paiement (numéro de compte de l'AMA et communication structurée) lors de votre procédure d'inscription.

Attention, inscription de maximum trois participant·e·s par institution



COMMENT AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE ET EN PRÉCARITÉ ? (BXL)

Depuis plusieurs années la question de la santé mentale ne cesse d'être mise en avant comme étant une des grandes difficultés du secteur de l'aide aux personnes sans abri et sans chez soi. Les contextes sociaux et de crise, ainsi que les réformes du secteur de la santé mentale ont aggravé les problématiques des personnes et ont saturé les réseaux de soutien. Aujourd'hui l'ensemble des services sont touchés par des personnes souffrant de troubles psychiques et psychiatriques, avec un sentiment profond d'impuissance. La **formation de sensibilisation en Santé Mentale a pour objectif de dégager des pistes de travail** autour de situations identifiées comme « psychiatriques ».

Nous abordons les **différentes pathologies psychiatriques à partir de la notion de santé mentale**. Nous cheminerons autour de questions que suscitent les affections mentales :

- Qu'est-ce que la maladie mentale et quelles en sont les conséquences dans la vie quotidienne ?
- Quelle est la différence entre souffrance mentale et pathologie psychiatrique ?
- Quels sont les liens entre santé mentale et précarité ?

Objectifs

Nous questionnons la place des travailleur·euse·s confrontés à un public fragilisé :

- Comme travailleur·euse·s, comment aborder les questions de santé mentale et comment tenir compte des difficultés psychiques d'une personne sans se substituer aux acteurs du soin psychique ?
- Comment travailler avec le réseau de soins psychiatriques d'une personne ?
- Comment mettre en place du soin psychique ?
- Quelles sont les ressources des travailleur·euse·s ?
- Quelles sont les difficultés auxquelles sont confrontés les travailleur·euse·s sociaux qui soutiennent des personnes qui rencontrent des difficultés psychiques ?

Nous abordons également le fonctionnement du secteur de la santé mentale à Bruxelles, nous identifierons et distinguerons les diverses institutions concernées : équipes mobiles, hôpitaux, centres de jour, institutions hébergeantes, équipes ambulatoires, etc.

Quand ?

2 journées de 9h30 à 16h30 :
lundi 29/01 et mardi 30/01

Pour les bienfaits de la formation, il est obligatoire d'être présent·e aux 2 jours.

Où ?

Dans la salle « À tout » de la maison de quartier Malibran (10 rue de la Digue, 1050 Ixelles)

Intervenante

Ces deux journées de formation sont animées par une **psychologue et une assistante sociale actives sur le terrain en Santé Mentale** et dans le secteur de la psychiatrie, au sein du projet [Interligne](#) qui est un service de soins psychiatriques à domicile.

Méthode

Les journées de formations font référence à des notions théoriques mais il ne s'agit pas d'un cours ex cathedra. Des allers-retours entre la théorie et la pratique des participant·e·s sont constamment fait tout au long de la formation. Les journées se construisent notamment en fonction des questions et demandes des participant·e·s.

Participant·e·s

Travailleur·euse·s dans le secteur sans abri qui accompagnent des personnes ayant des troubles de santé mentale.

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire disponible sur notre site www.amaenquete.be ou sur notre site www.ama.be/formation-2024/. Le prix est de **120 €** par participant·e pour les **membres** de l'AMA et **180 €** pour les **non-membres**. Vous recevrez les informations concernant le paiement (numéro de compte de l'AMA et communication structurée) lors de votre procédure d'inscription.

Attention, inscription de maximum trois participant·e·s par institution



COMMENT AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE ET EN PRÉCARITÉ ?

Suite à une formation en janvier, nous organisons avec le SPAD Interligne un cycle d'intervisions pour échanger sur vos pratiques de terrain autour de l'accompagnement des personnes en souffrance psychique. Ces intervisions vous permettront de **définir un cadre pour analyser les pratiques en groupe et en tirer des outils pratiques au quotidien afin d'accompagner au mieux les personnes avec leurs bagages.**

Objectifs

- Développer la capacité à proposer des pistes de solutions collectives par rapport à des vignettes apportées par les participant·e·s
- Réfléchir et dégager des pistes face à une situation d'impasse, de blocage (non-demande, refus de soin, inquiétude...).

Intervenante

Les intervisions sont animées par une **psychologue et une assistante sociale actives sur le terrain en Santé Mentale** et dans le secteur de la psychiatrie, au sein du SPAD **Interligne**.

Méthodes

Les intervisions sont l'occasion de se pencher sur une situation et de prendre le temps d'élaborer ensemble en croisant nos regards et en nous appuyant sur les expériences de chacun. Les intervisions peuvent également aborder lors d'une séance plusieurs situations en fonction d'une thématique.

Participant·e·s

Travailleur·euse·s dans le secteur sans abri qui accompagnent des personnes ayant des troubles de santé mentale.

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire disponible sur notre site www.amaenquete.be ou sur notre site www.ama.be/formation-2024/. Le prix est de **220 €** par participant·e pour les **membres** de l'AMA et **295 €** pour les **non-membres**. Vous recevrez les informations concernant le paiement (numéro de compte de l'AMA et communication structurée) lors de votre procédure d'inscription.

Attention, inscription de maximum trois participant·e·s par institution

Quand ?

6 ½ journées entre 14h et 16h : les jeudis **11/04, 25/04, 23/05, 27/06, 12/09, 26/09**

Pour les bienfaits de la formation, la présence aux 6 demi-journées est demandé.

Où ?

Dans la **salle de réunion de l'AMA** (13 rue des Champs Elysées, 1050 Ixelles)

Recueil de données statistiques

Le recueil des données statistiques est un élément important pour le secteur des services d'aide aux sans-abris. A travers la réalisation de statistiques consolidées de manière sectorielle, les **objectifs** sont :

- D'évaluer les besoins afin de pouvoir adapter l'accompagnement proposé au public sans abri, les pratiques et la législation ;
- Promouvoir les recherches en toutes disciplines pouvant contribuer à la prévention et/ou aux traitements des problèmes d'exclusion ;
- Garantir la défense de l'intérêt des membres de l'AMA et mettre en avant le travail réalisé par les équipes.

L'AMA a, dès lors, développé des outils de recueil de données et propose des formations permettant aux travailleur·euse·s de se les (ré)approprier.





Cette journée de formation s'adresse aux travailleur·euse·s qui utilisent et encodent des informations grâce au logiciel AMA'stat développé pour les **maisons d'accueil agréées par la COCOF**. Elle permettra, d'une part, de former les nouveaux·elles encodeur·ses et, d'autre part, d'expliquer aux personnes déjà familiarisées avec l'outil les nouveautés qui y ont été apportées.

Contenu et objectifs

- Présentation de l'outil ;
- Explication des anciennes et nouvelles variables ;
- Définition des différents termes utilisés (Vade-Mecum) ;
- Utilisation pratique de l'outil d'un point de vue technique, en sous-groupe sur ordinateurs ;
- Acquérir une méthode d'encodage uniforme entre les services

Intervenant·e·s

L'équipe de l'AMA et Louise Rutten, informaticienne pour l'AMA

Participant·e·s

Cette formation est destinée aux équipes des maisons d'accueil agréées par la COCOF (pour la COCOM et la Région wallonne : Voir la formation recueil de données post-hébergement).

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire en ligne sur notre site www.amaenquete.be ou sur www.ama.be/formation-2024/. Cette formation est **gratuite**.

Attention : Dans la mesure du possible, il est demandé aux participant·e·s qui disposent d'un ordinateur portable de l'amener le jour de la formation.

Quand ?

Le jeudi 14 février 2024
de 14h à 17h

Où ?

Dans la salle de réunion
de l'AMA (13 rue des
Champs Elysées, 1050
Ixelles)



Chaque année, l'AMA organise une récolte de données ciblée sur le travail post-hébergement réalisé par les services wallons et bruxellois (COCOM), afin de mettre en lumière ce travail et d'affiner la connaissance de ce métier. **L'outil de récolte de données qui a été mis au point permet à la fois aux services de gérer les dossiers individuels, mais aussi de compiler l'ensemble des données chiffrées** des dossiers de suivi et de disposer des **chiffres globaux sur l'accompagnement post-hébergement sur une année**. Au terme de l'analyse sectorielle réalisée par l'AMA, cette récolte permet d'avoir une vision d'ensemble sur le post-hébergement et d'analyser son évolution au fil des années.

Contenu et objectifs

- Rappel de la définition et réglementation sur le post-hébergement ;
- Présentation de l'outil de récolte de données ;
- Utilisation pratique de l'outil d'un point de vue technique, en sous-groupe sur ordinateurs ;
- Acquisition d'une méthode d'encodage uniforme entre les services.

Intervenant·e·s

L'équipe de l'AMA

Participant·e·s

Uniquement pour les **services membres de l'AMA relevant de la COCOM ou de la Région wallonne** (pour la COCOF : Voir la formation AMA'stat).

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire en ligne sur notre site www.amaenquete.be ou sur www.ama.be/formation-2024/. Cette formation est **gratuite** et réservée aux membres de l'AMA.

Quand ?

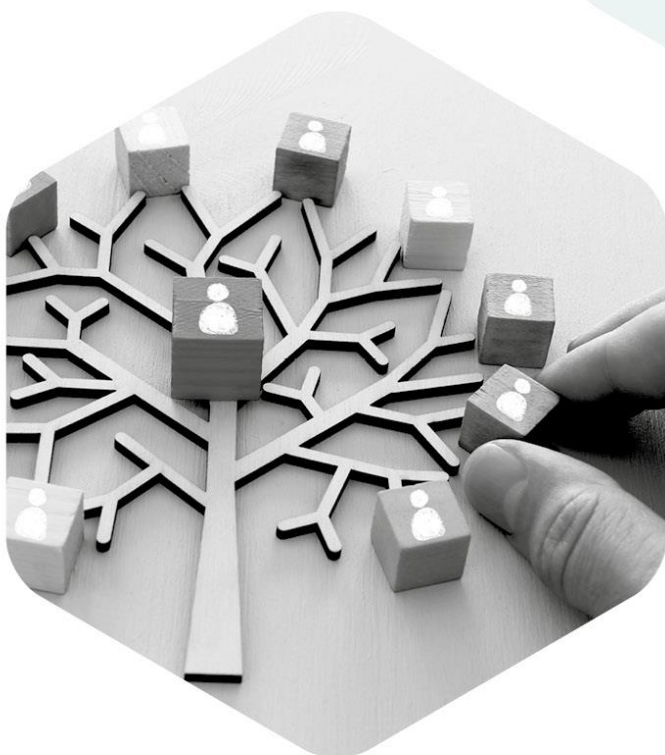
Le lundi 19 février 2024 de
9h30 à 12h30

Où ?

À Namur (salle à confirmer
ultérieurement)

Questions patronales

Les employeur·euse·s sont soumi·e·s à toute une série d'obligations. Or, en tant que directeur·trice ou coordinateur·trice d'un service d'aide aux sans-abris, on se retrouve souvent seul·e face à ces questions et aux prises de décisions qu'elles suscitent. De plus, ces questions sont souvent complexes et variées (liées aux fonctionnements du service, à la réglementation, aux ressources humaines, etc.). En tant que fédération patronale, l'AMA soutient les personnels de direction afin de développer les compétences spécifiques à leurs fonctions.



Les services d'aide aux sans-abris doivent faire face à un grand nombre de défis au quotidien. Les travailleur·euse·s se retrouvent parfois démuni·e·s face aux situations des personnes qu'ils·elles rencontrent. Dans ce contexte, le travail d'accompagnement et d'encadrement des équipes par les directions est une tâche essentielle. Quel est le rôle et la posture à prendre en tant que directeur·rice ou coordinateur·rice d'équipe ? Quelles sont les problématiques rencontrées ? Comment soutenir et motiver les équipes ?

Objectifs

- **Mettre en commun** les expériences et prendre du recul ;
- **Échanger et co-construire** un cadre d'analyse sur les pratiques professionnelles, avec des éclairages pluriels ;
- **Identifier des pistes d'actions** concrètes adaptées aux réalités et enjeux de terrain ;
- **Développer des outils pratiques** pour assurer votre fonction de responsable.

Participant·e·s

Le personnel de direction et de coordination des services du secteur de l'aide aux sans-abris.

Superviseuse

Claire Bernis est maître de formation pratique, superviseuse, chercheuse et formatrice pour Cerias Consultance. Elle a une pratique professionnelle de coordination et de gestion d'équipe. Elle a également travaillé dans le secteur des assuétudes et avec des publics en grande précarité.

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire prochainement en ligne sur www.amaenquete.be ou notre site www.ama.be/formation-2024/. Le prix pour l'ensemble du cycle est **220€ (membres)- 295€ (non-membres)**. Vous recevrez les informations concernant le paiement (numéro de compte de l'AMA et communication structurée) lors de votre procédure d'inscription

Quand ?

Un cycle de 6 matinées de 9h30 à 12h30 les 10/09, 08/10, 12/11, 17/12, 07/01/25, 04/02/25.

Pour les bienfaits de la dynamique de groupe et l'évolution de chaque participant·e, la participation à l'ensemble du cycle est demandée.

Où ?

Dans la salle de réunion de l'AMA (13 rue des Champs Elysées, 1050 Ixelles)



Dans un secteur en constante évolution, nous proposons de prendre un moment afin découvrir (ou rafraîchir vos connaissances de) la réglementation sectorielle. Cette formation s'adresse à la fois aux directeur·rice·s, aux coordinateur·rice·s et/ou aux travailleur·euse·s des services d'aide aux sans-abris. Elle permettra d'acquérir ou actualiser les connaissances minimales nécessaires au bon exercice de votre fonction.

En 2024, l'actualisation sera ciblée sur la réglementation COCOM. En 2025, des actualisations autour de la région wallonne et de la COCOF seront proposées.

Objectifs

- Les décrets, ordonnances et arrêtés applicables aux services du secteur sans abri ;
- Notions de base de la législation du travail (règlement de travail...);
- Notions de base de la législation sur le bien-être au travail ;
- Les différents fonds accessibles au secteur (ISAJH, Bico...);
- Rappel des différentes récoltes de données sectorielles (RASH, AMA'stat, post-hébergement...);
- Echéanciers et deadline des obligations légales (rapports d'activité, etc.);
- Infos sur les conventions collectives de travail.

Pour la COCOM (COCOF et RW en 2025)

Quand ?

Le mardi 15 octobre 2024 de 9h30 à 12h30

Où ?

Dans la salle de réunion de l'AMA (13 rue des Champs Elysées, 1050 Ixelles)

Participant·e·s

Formation réservée aux services **membres de l'AMA**.

Formateur·trice·s

L'équipe de l'AMA

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire en ligne sur www.amaenquete.be ou notre site www.ama.be/formation-2024/. Cette formation est **gratuite** et réservée aux membres de l'AMA.

Prévention et sécurité

La prévention est « l'ensemble des dispositions et mesures prises à tous les stades de l'activité et à tous les niveaux des associations en vue d'éviter ou de diminuer les risques professionnels » (définition de CESI). Les services ont l'obligation d'assurer le bien-être de leurs travailleur·euse·s, notamment en les prémunissant des risques liés à leur travail. Les formations que propose l'AMA visent à acquérir les compétences afin de prévenir et à gérer ces risques au sein de votre association et à développer des outils nécessaires au travers de diverses thématiques spécifiques liées à la prévention des risques.





L'arrêté royal du 28 mars 2014 relatif à la prévention de l'incendie sur les lieux de travail demande aux associations d'organiser un service de prévention et lutte contre l'incendie. Le but de cette formation est d'apprendre à agir rapidement et efficacement en cas de début d'incendie dans votre service.

Objectifs

- Prendre conscience de l'importance de la prévention incendie au quotidien.
- Être capable de donner l'alerte rapidement.
- Acquérir une connaissance théorique de base sur le feu.
- Être conscient des dangers liés au feu.
- Percevoir les limites d'une première intervention.
- Agir rapidement et efficacement en cas d'incendie (intervention / évacuation).
- Savoir reconnaître et manipuler correctement les différents moyens de première intervention.

Contenus théoriques

- La réglementation
- Rôles et missions des EPI
- Conséquences et causes d'un incendie dans la société
- Mesures de prévention
- Le triangle de feu
- Les dangers liés aux fumées
- L'alerte et alarme
- Les modes de propagations du feu
- La différence entre un feu et un incendie
- Les classes de feu
- Les différents agents extincteurs et leurs rôles
- L'effet des produits extincteurs sur un feu
- Utilisation des agents extincteurs
- L'évacuation
- Les priorités
- Le permis de feu

Quand ?

1 journée : Le jeudi 6 juin
2024 de 9h00 à 16h00

Où ?

Centre pratique de l'Ecole
du Feu, rue de la Vacherie
116 à 5060 SAMBREVILLE
(parking à l'entrée du
site).

Contenus pratiques

- Démonstration et exercice de mise sous contrôle d'un feu de friteuse avec participation individuelle
- Démonstration de mise en service et de fonctionnement des moyens de première intervention : CO2 - poudre - eau & additif - RIA (2)
- Exercice individuel d'extinction au moyen d'un extincteur au CO2
- Exercice individuel d'extinction au moyen d'un extincteur à poudre
- Exercice individuel d'extinction au moyen d'un extincteur à mousse
- Exercice en équipe d'intervention sur un feu de local (type bureau) : emploi du RIA, d'extincteurs à CO2
- Exercice collectif d'évacuation

Participant·e·s

Travailleur·euse·s du secteur sans abri.

Attention, vous devez porter des vêtements adéquats (jeans, chemise, pull, chaussures de sécurité) et éviter les matières synthétiques.

Intervenant·e·s

Intervenant·e·s de l'école du feu de la province de Namur.

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire en ligne sur www.amaenquete.be ou notre site www.ama.be/formation-2024/. Le prix est de **185€** par participant·e (membres) et **220€** (non-membres). Le prix comprend, également, le repas sur le temps de midi. Vous recevrez les informations concernant le paiement (numéro de compte de l'AMA et communication structurée) lors de votre procédure d'inscription.

Secteur sans abri et personnes mal logées

Le secteur de l'aide aux sans-abris a fortement évolué ces dernières années. Alors qu'en 1976, on répertoriait 1.063 places d'accueil, il existe aujourd'hui près de 4000 places d'hébergement pour « personnes sans logement » en Wallonie et à Bruxelles, réparties au sein de plus d'une centaine de services, auxquels il faut ajouter les services « ambulatoires » tels que le travail de rue, les services d'accueil de jour et de guidance à domicile, les projets de Housing first... Au vu des difficultés rencontrées par les sans-abris, il existe une diversité de services qui tentent de répondre à des besoins variés.

L'AMA a créé ce module de formation depuis plus de 10 ans, afin de mettre en lumière les spécificités du secteur de l'aide aux personnes sans abri et mal logées et de mieux comprendre les enjeux sectoriels actuels.





POUVOIR SITUER MON TRAVAIL DANS UN SECTEUR

Depuis la création des premiers « chauffoirs » à la fin du 19^{ème} siècle, le secteur de l'aide aux sans-abris a fortement évolué et se compose aujourd'hui d'une multitude de services qui agissent auprès d'une population elle aussi très diversifiée. Travailler au sein de ce secteur est une expérience riche sur le plan humain. Cependant, la lourdeur des situations des personnes en difficulté mais aussi de la structuration du secteur rendent parfois l'action sur le terrain complexe.

Contenu

- Présentation de l'AMA ;
- Le public « sans abri » ;
- Les services venant en aide aux sans-abris ;
- Les lieux de décision et de coordination du secteur ;
- Les cadres légaux ;
- Les enjeux politiques actuels.

Objectifs

- Permettre aux intervenant·es du secteur de situer leurs actions (dans une institution) au sein d'un ensemble plus large qu'est le secteur de l'aide aux sans-abris à Bruxelles et en Région wallonne
- Mieux comprendre le fonctionnement du secteur et de ses enjeux actuels
- Donner aux « nouveaux·elles travailleur·euse·s » des outils supplémentaires pour réaliser leur travail et leur permettre de faire réseau avec d'autres acteur·rice·s présent·e·s

Quand et où ?

À Namur, le **18 juin 2024 de 9h30 à 16h30** dans la salle « Clin d'œil » aux Trois Portes (rue de Bomel 154, Namur)

OU

A Bruxelles, le **12 décembre 2024 de 9h30 à 16h30** dans la salle « À Tout » de la Maison de quartier Malibrant (10 rue de la Digue 1050 Ixelles).

Participant·e·s

Ce module s'adresse aux travailleur·euse·s engagé·e·s depuis moins d'un an dans le secteur de l'aide aux sans-abris.

Formateur·ice·s

La journée sera animée par la **directrice** et le **chargé de formation de l'AMA**.

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire prochainement en ligne sur www.amaenquete.be ou notre site www.ama.be/formation-2024/. Le prix est de **35€ par participant·e (membres)** et **50€ (non-membres)**. Ce prix comprend un sandwich à midi et le syllabus. Vous recevrez les informations concernant le paiement (numéro de compte de l'AMA et communication structurée) lors de votre procédure d'inscription.



FORMATION



INTERVISION



SENSIBILISATION

Violences conjugales et intrafamiliales

Les violences conjugales et intrafamiliales posent un grand nombre de défis aux professionnel·les. La complexité des situations, qui font interagir victimes directes et indirectes, auteurs, enfants exposés mais aussi les entourages familiaux, sociaux et professionnels, engendre parfois un sentiment d'impuissance.

Les services d'aide aux sans-abris, qu'ils soient spécialisés ou non sur la thématique, accueillent régulièrement des personnes victimes et leurs enfants. L'objectif des modules est de renforcer la formation des professionnel·les du secteur afin de mieux détecter, accompagner et orienter les victimes ainsi que les enfants exposés ou auteurs de violences.

Pour l'année 2024, plusieurs projets de formations à ces questions sont organisés. En fonction de la région de votre service (Bruxelles Capitale et Région wallonne), vous aurez accès à des modules de formation différenciés.



Objectifs

- Définir les violences conjugales et intrafamiliales et en comprendre les mécanismes ;
- Découvrir les facteurs sous-tendant le recours aux violences conjugales et intrafamiliales ;
- Proposer des outils permettant de déceler les violences conjugales et intrafamiliales, d'évaluer la sévérité des situations, de gérer la situation qui fait suite à la violence.

Méthode

La constitution de dyades intersectorielles de formation (un·e intervenant·e auprès des victimes et un·e intervenant·e auprès des auteurs), parce qu'elle conduit à mettre au point une analyse, un vocabulaire et des façons de transmettre communes, permet des découvertes mutuelles et la mise à distance de ses pratiques. Il s'agit d'une approche systémique basée sur un modèle qui définit le processus de domination conjugale comme un processus interactif et évolutif. Le·a formateur·ice est un·e intervenant·e de terrain qui peut donc répondre aux questions des participant·e·s au travers de ses expériences quotidiennes.

Participant·e·s

Tou·te·s les professionnel·le·s qui rencontrent des situations de violences conjugales et intrafamiliales dans les services d'aide aux sans-abris.

Formateur·trice·s

Les Pôles de Ressources wallons

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire en ligne sur www.amaenquete.be ou notre site www.ama.be/formation-2024/. Le prix est de **180€** par participant·e (membres) et **250€** (non-membres). Le prix comprend, également, le repas sur le temps de midi. Vous recevrez les informations concernant le paiement (numéro de compte de l'AMA et communication structurée) lors de votre procédure d'inscription.

Attention, inscription de maximum trois participant·e·s par institution.

Quand ?

Trois jours : le mercredi 20/03, le mardi 26/03 et le jeudi 04/04 de 9h30 à 16h30

Où ?

À Namur (salle à confirmer ultérieurement)

Objectifs

- S'intéresser aux besoins des personnes victimes de violences, comprendre leur symptomatologie ;
- Favoriser les échanges de pratiques d'accompagnement spécialisé en résidentiel et en ambulatoire ;
- Se questionner sur la temporalité des intervenant·e·s et celle des victimes ;
- Valoriser le travail en réseau ;
- Améliorer la prise en charge et le soutien des victimes de violences conjugales et intrafamiliales.

Méthode

Cette formation est organisée de sorte qu'il y ait une alternance entre apports théoriques et exercices pratiques. Le·a formateur·ice est un·e intervenant·e de terrain qui peut donc répondre aux questions des participant·e·s au travers de ses expériences quotidiennes.

Participant·e·s

Tou·te·s les professionnel·le·s qui rencontrent des situations de violences conjugales et intrafamiliales dans les services d'aide aux sans-abris. **Attention, ce module s'adresse aux travailleur·euse·s qui ont participé au module d'introduction aux violences conjugales et intrafamiliales.**

Formateur·trice·s

Les Pôles de Ressources wallons

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire en ligne sur www.amaenquete.be ou notre site www.ama.be/formation-2024/. Le prix est de **180€** par participant·e (membres) et **250€** (non-membres). Le prix comprend, également, le repas sur le temps de midi. Vous recevrez les informations concernant le paiement (numéro de compte de l'AMA et communication structurée) lors de votre procédure d'inscription.

Quand ?

Trois journées : les
mercredis **04/09, 11/09 et
18/09** de 9h30 à 16h30

Où ?

À Namur (salle à confirmer
ultérieurement)

*Ce module sera suivi d'un
cycle d'intervision en 2025
en RW.*

FORMATIONS AUX QUESTIONS DE VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

Suite à la recherche développée par l'AMA en 2022 autour de l'accompagnement des victimes, enfants et auteurs de violences conjugales et intrafamiliales¹ dans le secteur de l'aide aux sans-abris, la COCOM a attribué des financements pour organiser des **formations à l'ensemble des travailleur·euse·s du secteur bruxellois**.

Ces formations se déroulent sur les années 2023 et 2024 et plusieurs modules seront organisés, totalement **gratuits** pour les travailleur·euse·s du secteur sans abri bruxellois.

Thématiques de formations prévues :

- **Sensibilisation aux violences conjugales et intrafamiliales** (1j) pour le personnel n'ayant pas de formation psychosociale ou n'étant pas en accompagnement direct de victimes, enfants ou auteurs (personnel accueillant, administratif, ouvrier etc...);
- **Formation de base aux violences conjugales et intrafamiliales et au processus de domination conjugale** (2j) pour le personnel psychosocial en lien direct avec les victimes, enfants et/ou auteurs ;
- **Formation à l'accompagnement des victimes de VCIF** (2j) pour aller plus loin après la formation de base ;
- **Formation à l'accompagnement des auteurs de VCIF** (2j) pour aller plus loin après la formation de base ;
- **Formation à l'accompagnement des enfants victimes de VCIF** (2j) pour aller plus loin après la formation de base ;
- **Formation aux violences conjugales et intrafamiliales pour les directions et coordinations des services** (2j) afin de mieux intégrer cette problématique dans les projets des différents services.

Toutes les informations sont reprises ci-après et disponibles sur notre site www.ama.be/lama-dit-stop-formations-violences-conjugales-bruxelles/

¹ L'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des victimes de violences conjugales et intrafamiliales, disponible sur ama.be

Conditions de participation

Les présentes conditions générales ont pour but de définir les conditions de participation aux formations² proposées par l'AMA à destination de ses demandeur·euse·s³.

Article 1 – Inscriptions

Les inscriptions aux formations doivent se faire via le formulaire en ligne disponible sur la page de notre site www.ama.be/formation-2024/. L'inscription est un engagement ferme à **participer pleinement et intégralement à la formation**. Par l'inscription, le·a demandeur·euse reconnaît également avoir pris connaissance des conditions spécifiques d'inscription ci-dessous et les accepte. Après inscription, un mail de confirmation comprenant les informations pratiques sera envoyé à l'adresse indiquée dans le formulaire.

Toutes autres informations nécessaires à l'inscription et au déroulement des formations sont indiquées dans le catalogue de formations.

Attention, en fonction de l'évolution des conditions sanitaires, les formations pourront être organisées en visioconférence et adaptées en fonction.

Article 2 – Conditions financières

L'inscription à la formation est considérée définitive lorsque la personne reçoit un mail de confirmation. Le paiement doit avoir lieu au plus tard **5 jours ouvrables avant** le début de la formation. À défaut de paiement, l'AMA se réserve le droit de refuser la participation à la formation à toute personne qui n'a pas satisfait aux conditions de paiement.

Les tarifs et modalités de paiement sont indiqués dans le catalogue de formations. Le montant comprend les frais relatifs à la location des salles, à la rémunération des formateur·rice·s, à leur frais de déplacement, à l'impression de document et au catering (café, thé, eau, biscuits). Les frais annexes à la formation (les frais de déplacement) sont en sus.

Article 3 – Engagement

Une évaluation de la formation sera également réalisée. Le·a demandeur·euse s'engage à remplir celle-ci ainsi que signer une feuille de présence. L'AMA s'engage à fournir une attestation de présence au terme de la formation.

² Formations au sens large, en ce compris les interventions, AMA'tinées ou tout autre activité organisée par l'AMA.

³ On entend par demandeurs, les travailleur·euse·s qui désirent s'inscrire aux formations *avec l'accord préalable de leurs employeurs*.

Article 4 – Prérequis

Des prérequis peuvent être indiqués dans le programme de formation. Le·a demandeur·euse s'engage à les respecter dans la mesure notamment où cela est susceptible d'affecter la qualité de la formation dispensée.

Article 5 - Documentation pédagogique

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est la propriété de l'AMA et est protégée au titre des droits d'auteur. Toute reproduction, ou utilisation pour un usage autre qu'exclusivement interne, de même que tout transfert ou mise à disposition d'un tiers, n'est pas autorisée et constitue une infraction. L'AMA se réserve le droit d'engager des poursuites.

Article 6 – Annulations

Annulation par le·a demandeur·euse

Les **annulations doivent obligatoirement nous être communiquées par mail**. Tout désistement intervenant **plus de 30 jours calendriers avant la date du début de la formation** donne lieu au remboursement total du montant de l'inscription. Ce délai est de **3 jours ouvrable pour les AMA'tinées**.

Passé ces délais, les annulations ne font plus l'objet de remboursement et la totalité du droit d'inscription est due. Cette procédure d'annulation s'applique à toute inscription enregistrée et confirmée, qu'elle ait fait l'objet ou non d'un paiement.

Un remboursement peut être octroyé en cas d'évènements listés ci-après (maladies, accidents, décès) et sur présentation d'une attestation ou d'une pièce justificative.

Un remboursement peut, à titre exceptionnel, être octroyé à l'appréciation exclusive de l'AMA, si le remboursement n'impacte pas les coûts et l'organisation de la formation.

Annulation par l'AMA

En cas de force majeure ou d'un nombre de participant·e·s non atteint, l'AMA se réserve le droit d'annuler la tenue d'une formation. Les annulations de notre part font toujours l'objet d'un remboursement intégral. Dans la mesure du possible, l'AMA organisera alors une nouvelle session dans les meilleurs délais et aucun dédommagement ne pourra être demandé. En cas d'impossibilité du·de la participant·e de participer à la formation à la date ultérieurement proposée, l'AMA proposera une formation équivalente ou remboursera les frais d'inscription au·à la participant·e, à sa demande, à l'exclusion de tout autre dédommagement.

Article 7 - Confidentialité

Les informations transmises et/ou échangées au cours de la formation sont confidentielles et ne sauraient faire l'objet de divulgation à des tiers.

Article 8 - Règlement intérieur

Le·a participant·e s'engage à respecter les conditions du règlement intérieur du lieu dans lequel se déroule la formation. L'AMA ne peut pas être tenue responsable en cas de non-respect du règlement intérieur par un des participant·e·s

Article 9 - Responsabilités

L'AMA exclut toute responsabilité en cas de force majeure ou de cas fortuit. Dans l'hypothèse où la responsabilité de l'AMA serait engagée, cette responsabilité serait limitée aux dommages directs – à l'exclusion de tous dommages indirects – et plafonnée au montant des droits effectivement payés au titre de ladite manifestation. En outre, eu égard aux spécificités liées à notre domaine de formation, le programme prévu sera susceptible d'être adapté et aucun dédommagement ne sera dû.

Article 10 - Conservation de données et informatiques

L'AMA conserve des données à caractère professionnel à des fins de gestion interne et en vue de transmettre au demandeur des informations sur la formation suivie et de l'informer sur les différentes manifestations susceptibles de l'intéresser dans le cadre de sa vie professionnelle. Le·a demandeur·euse dispose toutefois d'un droit d'opposition, de rectification et de retrait vis-à-vis de ces données qu'il peut exercer à ama@ama.be.

FÉDÉRATION DES MAISONS D'ACCUEIL ET DES SERVICES D'AIDE AUX SANS-ABRI

Rue des Champs Elysées 13
1050 Bruxelles
Rue de Bomel 154
5000 Namur
ama@ama.be - 02 513 62 25

Catalogue 2024
Version octobre 2023